Schéma de la gouvernance de l'eau

Union Européenne

- Atteindre le bon état écologique des eaux en 2015
- Bon état écologique des milieux marins en 2020
- Réalisation de plans de gestion des inondations

DCE Directive cadre sur l'eau 2000

Directive inondation 2011

Directive milieu marin 2008

...

France

Préserver les milieux aquatiques et l'eau

=

Organiser administrativement la gestion de l'eau

+

Créer les conditions de respect des objectifs de la DCE

État – décision politique

Ministère de l'écologie
Direction de l'eau, en coordination avec les autres ministères concernés (santé, agriculture...)

Coordonne

Consulte

Participe à la définition de la politique nationale

Transposent

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Loi sur l'eau 1993

LEMA 2006

Loi grenelle2

Comité national de l'Eau (CNE)
Instance consultative rendant des avis

Produit de la connaissance

Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA)

ONEMA

Programme de surveillance définis par le ministère réalisé par l'ONEMA

Avec l'aide technique des organismes publics de recherche
BRGM
IFREMER
IRSTEA
INERI

Grands bassin hydrographiques

- Traduire les principes de gestion équilibrée et décentralisée
- Consulter le public sur la politique au niveau du bassin
- Organiser et coordonner la gestion de l'eau au niveau du bassin

Préfet coordinateur de bassin
+
Délégations de bassin

Coordonne

Mobilise et coordonne

Instance de bassin

Comité de bassin
Parlement de l'eau
Collèges :
Collectivités
Usagers
Etat

Elabore

SDAGE PdM

Mise en œuvre via

Oriente ↑ ↓ Assite

Agence de l'eau
Etablissement public sous tutelle du ministère

LES AGENCES DE L'EAU

Participent via le réseau de représentation

Redevances

Son avis est directement consulté sur le SDAGE et PdM

USAGERS

Bassins et sousbassins versants

Mettre en oeuvre des actions de gestion, d'aménagement et de restauration de la ressource et des milieux en accord avec les règles et priorités planifiés par le SAGE, en accord avec le SDAGE

Préfet de région — Pilote → **CTRE** — Coordonne → **DREAL, ARS**

Préfet de département — Pilote → **MISE** — Coordonne → **DDT, DDCSPP**

Arrête la composition

Approuve et arrête le Sage validé

Application de la réglementation et d'actions départements/régions

Mise en oeuvre de la police de l'eau

Commission locale de l'eau du SAGE
Collèges :
Collectivités (1/2)
Usagers (1/4)
Etat (1/4)

Établi

Conventionne

Règlement

SAGE

PAGD

Mise en oeuvre des actions de gestion de la ressource et d'aménagement

Délégation de l'agence de l'eau
Mise en oeuvre politique d'intervention

Appui financier et technique

Porte et met en oeuvre (actions pouvant être confiées)

Etablissement Public Territorial de Bassin ou Syndicat mixte de collectivité, autres EPCI si le territoire de l'EPTB ne correspond pas au territoire du Sage

Participent via réseau de représentation

Appui financier

USAGERS

conseil régional

conseil général

Via Aster et Cater

Anime et appui un réseau technicien de rivière pour lancer des projets

Communes ou EPCI

Gère

- Distribution et assainissement eau potable
- Arrêté municipal de protection en cas d'infraction et pollution

Elabore et approuve après avis préfectoral

PLU

SCoT

Compatible avec le SDAGE et le SAGE

Réalisé par l'Union nationale des CPIE

Glossaire :

ARS : Agence régionale de santé

ASTER (CATER) : Animation et Suivi des travaux en Rivières (Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les rivières

CTRE : Comité technique régional de l'eau

DDSCPP : direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

DDT (ou DDTM) : Direction départementale des territoires

DREAL : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale

LEMA : Loi sur l'eau et les milieux aquatiques

MISE : Mission inter-services de l'eau

PAGD : Plan d'aménagement et de gestion durable

PdM : Programme de mesures

PLU : Plan local d'urbanisme

SAGE : Schéma d'aménagement

SCoT : Schéma de cohérence territoriale et de gestion des eaux

SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux